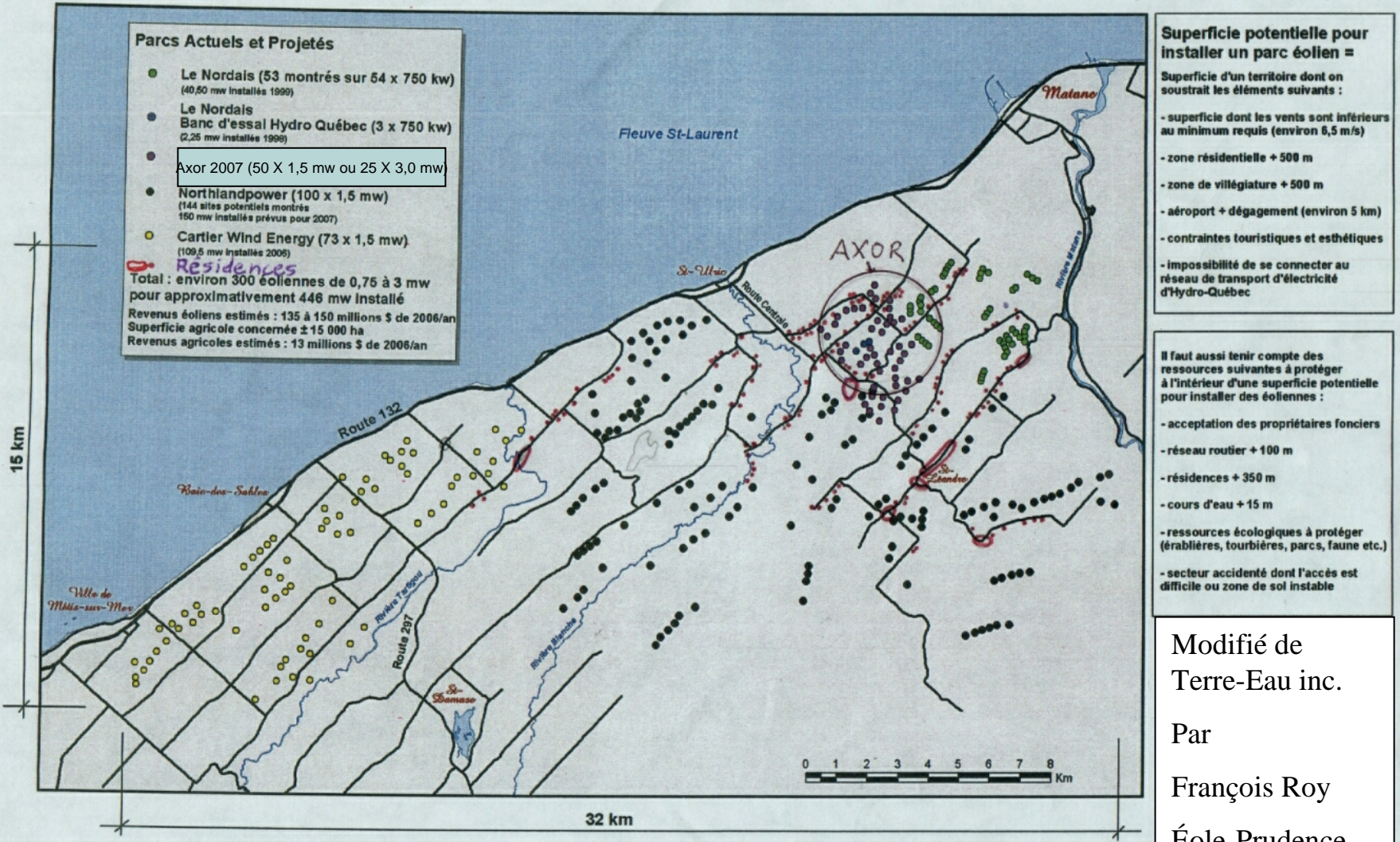


## Développement Éolien dans les MRC de Matane et de La Mitis (Métis-sur-Mer)



**Parcs Actuels et Projétés**

- Le Nordais (53 montrés sur 54 x 750 kw)  
(40,50 mw installés 1999)
- Le Nordais  
Banc d'essai Hydro Québec (3 x 750 kw)  
(2,25 mw installés 1999)
- Axor 2007 (50 X 1,5 mw ou 25 X 3,0 mw)
- Northlandpower (100 x 1,5 mw)  
(144 sites potentiels montrés  
150 mw installés prévus pour 2007)
- Cartier Wind Energy (73 x 1,5 mw)  
(109,5 mw installés 2006)

**Residences**  
Total : environ 300 éoliennes de 0,75 à 3 mw  
pour approximativement 446 mw Installé  
Revenus éoliens estimés : 135 à 150 millions \$ de 2006/an  
Superficie agricole concernée ± 15 000 ha  
Revenus agricoles estimés : 13 millions \$ de 2006/an

**Superficie potentielle pour installer un parc éolien =**  
Superficie d'un territoire dont on soustrait les éléments suivants :

- superficie dont les vents sont inférieurs au minimum requis (environ 6,5 m/s)
- zone résidentielle + 500 m
- zone de villégiature + 500 m
- aéroport + dégagement (environ 5 km)
- contraintes touristiques et esthétiques
- impossibilité de se connecter au réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec

Il faut aussi tenir compte des ressources suivantes à protéger à l'intérieur d'une superficie potentielle pour installer des éoliennes :

- acceptation des propriétaires fonciers
- réseau routier + 100 m
- résidences + 350 m
- cours d'eau + 15 m
- ressources écologiques à protéger (érablières, tourbières, parcs, faune etc.)
- secteur accidenté dont l'accès est difficile ou zone de sol instable

Modifié de  
Terre-Eau inc.  
Par  
François Roy  
Éole-Prudence  
24 août 2006